

Interview

Dr Monique Eloït

Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

Organisation Mondiale de la santé animale (OIE)

En 1920, la peste bovine apparaît inopinément en Belgique, à la suite du transit, dans le port d'Anvers, de zébus d'Asie du Sud destinés au Brésil. Cet événement incite un certain nombre d'Etats à réagir, qui signent un "arrangement international" le 25 janvier 1924, soutenus par le Secrétaire général de la Société des Nations. La ratification de cette Convention de 1924 crée l'Office international des épizooties (OIE) avec Paris pour siège. L'Organisation, qui compte aujourd'hui 181 membres, a pour missions principales de :

- Garantir la transparence de la situation des maladies animales dans le monde
- Collecter, analyser et diffuser l'information scientifique vétérinaire
- Apporter son expertise et stimuler la solidarité internationale pour contrôler les maladies animales
- Garantir la sécurité du commerce mondial en élaborant des normes sanitaires pour les échanges internationaux des animaux et de leurs produits dans le cadre du mandat confié à l'OIE par l'Accord SPS de l'OMC
- Promouvoir le cadre juridique et les ressources des Services Vétérinaires
- Contribuer à mieux garantir la sécurité sanitaire des aliments par la production d'animaux sains et promouvoir le bien-être animal en utilisant une approche scientifique.

Le Dr Michael Modisane (Afrique du Sud) a été élu Président de l'Assemblée mondiale des Délégués en 2015 pour un mandat de trois ans (2015-2016) et la Docteur Monique ELOIT est Directrice générale de l'OIE depuis le 1^{er} janvier 2016, après avoir exercé pendant plus de 6 ans le rôle d'adjointe au Directeur général.

Madame la Directrice générale, l'élevage est une des activités majeures en Méditerranée où coexistent une activité agropastorale ancestrale et un élevage moderne qui doit répondre aux besoins croissants d'une population en expansion et au niveau de vie globalement en augmentation. Dans ce contexte, quelle place occupe l'espace méditerranéen dans la stratégie de l'OIE ?

La Méditerranée est un carrefour entre plusieurs régions, rassemblant à son pourtour de nombreux pays. Ceux-ci se distinguent par des traditions agricoles et pastorales variées, par des enjeux sanitaires spécifiques et des niveaux de ressources également très différents. Mais ils sont tous liés par une histoire commune, et à l'image de cette histoire, la construction de leur avenir est indubitablement à envisager ensemble. C'est donc un défi, complexe mais passionnant, auquel l'OIE est fier de contribuer en apportant son expertise technique et son soutien institutionnel. Nous pouvons en effet faciliter le dialogue entre les partenaires quelle que soit leur région d'appartenance, mettant ainsi à leur disposition le forum international que représente l'OIE pour tous ses pays membres. C'est pourquoi, l'OIE a été un des acteurs importants qui a accompagné le Réseau Méditerranéen de Santé Animale (REMESA) dès les premières discussions sur sa création, et que notre Représentation sous-régionale pour l'Afrique du Nord (basée à Tunis) en assure le Secrétariat conjointement avec le bureau de la FAO.

Est-il pertinent de parler d'un continuum Afrique-Méditerranée-Europe, s'agissant de santé animale et de problématiques sanitaires ? Et en quoi les turbulences politiques qui affectent la région en particulier depuis 2010-11, notamment les Printemps arabes, ont-elles un impact sur la situation sanitaire des cheptels ?

Les distances entre les rives Nord et Sud de la Méditerranée sont extrêmement faibles. Il suffit de

regarder une carte pour visualiser que Malte, la Crète ou Chypre sont bien plus proches de la Tunisie ou de la Lybie que d'autres pays de l'Union Européenne à laquelle ils sont politiquement rattachés. C'est donc une inéluctable évidence que tous évènements sociaux ont un impact (direct ou indirect) sur les questions de santé animale. A titre d'exemple, la résurgence de la fièvre aphteuse dans les pays du Petit Maghreb en est l'illustration la plus flagrante. Ainsi, la situation dramatique qu'a connue la Lybie ces dernières années a-t-elle créé un mouvement important de populations fuyant le pays avec une partie de leurs animaux, alors que les services tunisiens chargés des contrôles aux frontières ainsi que les Services vétérinaires étaient eux-mêmes fragilisés par le Printemps arabe. La conséquence immédiate a été la résurgence de foyers de fièvre aphteuse, en 2014, résurgence qui s'est malheureusement étendue à l'Algérie quelques mois plus tard, puis au Maroc. Ces évènements ont ainsi mis à mal les décennies d'efforts de ces trois pays, détruisant leur espoir d'être reconnus officiellement indemnes de fièvre aphteuse par l'OIE, ce qui leur aurait permis d'ouvrir de nouveaux marchés à l'exportation.

Compte tenu de l'accélération des échanges entre les territoires, échanges humains mais aussi d'animaux vivants et de produits animaux, compte tenu aussi des changements climatiques dont les effets se font aujourd'hui sentir, comment évaluez-vous l'évolution de la santé animale et des problématiques sanitaires ?

La Méditerranée est un « hub » entre les pays des deux rives Nord et Sud, y compris pour les agents pathogènes. En conséquence, plus que jamais, la coopération et la collaboration entre les pays circumméditerranéens sont essentielles : l'échange des informations sanitaires en temps réel, le soutien aux capacités de diagnostic pour une identification précoce des évènements, la formation des personnels (vétérinaires ou para-professionnels vétérinaires) ainsi que le dialogue avec le secteur professionnel privé doivent être sur la liste de priorités.

Lors la dernière session de l'OIE, les partenariats Public-Privé ont été évoqués comme moyen d'améliorer les capacités des Services vétérinaires nationaux. Ce nouveau modèle commence-t-il à opérer dans la région méditerranéenne ?

La situation est très diverse selon les pays, compte-tenu soit du niveau de développement du secteur privé, soit du modèle des politiques publiques appliqué. Mais, quoi qu'il en soit, l'OIE promeut le partenariat public-privé qui est une des conditions d'une politique sanitaire efficiente. Permettez-moi ici de rappeler que le Code sanitaire de l'OIE pour les animaux terrestres définit les Services Vétérinaires comme les organismes publics ou privés qui assurent la mise en œuvre des mesures relatives à la protection de la santé et du bien-être des animaux, sous la direction de l'Autorité vétérinaire.

Ainsi, le contrôle des maladies animales nécessite-t-il l'établissement de programmes de lutte cohérents, un réseau de surveillance et d'intervention déployé sur l'ensemble du territoire national, des moyens humains et financiers. Dans ces conditions, peut-on envisager des mesures de contrôle sans le soutien des organisations professionnelles qui peuvent être un relais utile sur le terrain ? De même, peut-on envisager des campagnes de vaccination sans collaboration avec les industries pharmaceutiques ? etc ...

Je crois que ce message est désormais bien entendu et que chacun, à la hauteur de ses moyens, est en train de construire ce partenariat.

Comment analysez-vous les enjeux de la formation, qu'elle soit diplômante ou professionnelle, pour améliorer le suivi sanitaire de la région méditerranéenne et de son voisinage ?

Les enjeux sont gigantesques, mais ce sujet de l'enseignement et de la formation continue n'est pas une spécificité de la région méditerranéenne ; toutes les régions y sont confrontées.

Force est de reconnaître que beaucoup de pays devraient améliorer le niveau de formation des professionnels impliqués dans les programmes de surveillance et de contrôle des maladies animales, tant dans le secteur public que pour les professionnels du secteur privé qui sont associés. Cela est notamment le cas pour les vétérinaires, en particulier pour la formation continue qui doit mettre à jour les connaissances acquises durant la formation initiale, mais aussi pour les para-professionnels vétérinaires qui sont des auxiliaires essentiels de l'action sanitaire. C'est pourquoi, après

avoir établi des recommandations sur les compétences minimales pour les vétérinaires, l'OIE est aujourd'hui engagée dans une démarche similaire pour les para-vétérinaires. Je vous invite à vous reporter aux conclusions des conférences mondiales ou régionales que l'OIE a récemment organisées à ce sujet ; elles sont disponibles sur notre site internet.

En quoi une structure comme le Remesa peut-elle être utile pour la santé animale et comment cela s'articule avec les missions de l'OIE ?

Il me semble essentiel de souligner que le REMESA n'est pas une simple plateforme technique. Il s'agit d'un réseau dans lequel tous les pays membres (représentés par les CVO-Délégués auprès de l'OIE) se sont engagés au niveau politique grâce à l'approbation de leur adhésion respective par les Ministres compétents pour les questions d'élevage. Cet engagement relève de la volonté de travailler ensemble alors que tous ces pays sont géographiquement dans la même zone épidémiologique pour de nombreuses maladies animales.

L'OIE, bien qu'ayant été très active pour la création de ce réseau et toujours étroitement impliquée par sa responsabilité de Secrétariat, n'est qu'observateur. Cela a été voulu afin de ne pas créer de confusion entre les responsabilités des pays et celles de l'OIE. Pour notre part, il s'agit d'accompagner cette démarche inter-régionale, de soutenir la coopération entre les partenaires, d'être l'avocat du REMESA auprès de bailleurs de fonds afin que les moyens nécessaires à la réalisation du programme de travail validé par les pays membres puissent être à la hauteur des enjeux sanitaires.

Comment s'effectue la coordination entre organisations internationales opérant en santé animale dans la région méditerranéenne (OIE, FAO, EuFMD, OMS UMA...)?

Toutes les organisations internationales ou régionales qui accompagnent les pays membres du REMESA sont systématiquement associées aux discussions. La collaboration entre nous est donc aussi une donnée importante afin que chacun, dans le respect de ses

mandats respectifs et selon ses capacités, puisse apporter sa contribution à la réussite du REMESA.

Entretien conduit par Marie-Hélène Le Hénaff le 12 octobre 2017